



HAL
open science

Altruisme et développement territorial viable. Si vous ne pensez pas aux autres, pensez à vous : soyez altruistes !

Cécile Perret

► To cite this version:

Cécile Perret. Altruisme et développement territorial viable. Si vous ne pensez pas aux autres, pensez à vous : soyez altruistes ! . 2016. halshs-01278837

HAL Id: halshs-01278837

<https://shs.hal.science/halshs-01278837>

Preprint submitted on 26 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Altruisme et développement territorial viable
Si vous ne pensez pas aux autres, pensez à vous : soyez altruistes !

Cécile PERRET¹

Maître de conférences

IREGÉ, Université de Savoie Mont Blanc

Chercheur collaborateur au CRDT, Université du Québec

Cecile.perret@univ-smb.fr

La théorie économique néo-classique, qui a largement influencé les politiques économiques libérales depuis les années 80, a retenu une conception réductrice de l'humain au travers de sa fiction de l'*homo œconomicus* dont l'on peut faire remonter l'origine à un « oubli » des premiers écrits d'Adam Smith et de son *homo sympatheticus* qui renvoie à une « conception radicalement intersubjective de la personnalité humaine » où « le désir de chacun est inextricablement lié au désir de l'autre » (Marouby, 2005 : 22). Pourtant, l'hypothèse selon laquelle l'être humain est purement égoïste, « construction occidentale contemporaine » de l'être humain (Leconte, 2012 : 14), est largement contestable et contestée. Ainsi, la question se pose de savoir si notre nature profonde ne serait pas différente de la violence et de l'égoïsme - qui, cependant, existent incontestablement - ; « l'être humain ayant des potentialités pour la bonté comme pour la cruauté » (Leconte, 2012 : 11). Si l'être humain n'est pas prédestiné à faire le Bien, il y est toutefois prédisposé (Lecomte, 2012 : 16). En dehors de ses tendances agressives, seraient ainsi présentes, de façon plus importante encore, des tendances à l'empathie - que Mathieu Ricard (2013 : 418) définit comme la résonance affective avec celui qui souffre -, à l'altruisme et à la coopération. Or, affirmer que l'être humain est fondamentalement égoïste peut relever de la prophétie auto-réalisatrice puisque, ce phénomène est bien connu des psychologues sociaux, l'on peut créer ce que l'on croit (Leconte, 2012 : 11).

Le goût de la violence n'existe que par défaut, comme une réponse à un manque existentiel (Leconte, 2012 : 16). Ne pas penser au bien-être de nos contemporains peut non seulement être générateur d'inégalités mais aussi d'un sentiment d'inéquité. Lorsque le ressentiment devient trop fort, la révolte gronde et peut basculer dans des conflits ouverts. Penser à nos contemporains pourrait alors être bon pour nous en évitant les révolutions ou guerres du lendemain. Le siècle dernier et celui que nous entamons ne comptent plus les exemples de dictateurs (Ben Ali en Tunisie...) - mais les démocraties ne sont pas à l'abri - ayant mal estimé le seuil d'acceptabilité de l'injustice ou du mépris de leur culture ressentis par leur population. Penser à nos pairs ou successeurs sur cette terre pourrait également concerner nos descendants, qu'*a priori* nous aimons, qu'ils soient nés ou à naître. Il paraît alors censé de modifier nos comportements sans que « l'effort consenti » à penser à autrui soit insurmontable puisqu'y penser pourrait être bon aussi pour nous. L'altruisme devient alors une « forme intelligente d'égoïsme, un choix tout à fait justifié du point de vue rationnel »².

Notre questionnement est le suivant : le développement territorial viable (Gagnon, 1994) et son approche humaniste, qui fait aussi la part belle à l'économie sociale et solidaire, permet-il de

¹ Je remercie Bernard Paranke, Professeur à Kedge Business School (Chaire "Finance autrement"), pour toutes ses indications et critiques constructives, qui m'ont été précieuses.

² « Jacques Attali : "L'altruisme est une forme intelligente d'égoïsme" », Donald Hebert, le 23/09/2013, L'Obs Economie (<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130923.OBS8074/jacques-attali-l-altruisme-est-une-forme-intelligente-d-egoisme.html>).

réconcilier l'économie et le social en tenant compte des trois temps de l'économie (court, moyen et long terme) ?

À l'instar de Jacques Attali, Philippe Kourilsky (2012) ou Matthieu Ricard (2013), nous pensons qu'une économie fondée sur l'altruisme est plus viable que celle fondée sur l'égoïsme décrit par la *Fable des abeilles de Mandeville*³. Il ne s'agit là pas d'une utopie. Les exemples de coopération réussie sont nombreux (pôles territoriaux de coopération économique, innovations sociales, entraide, collaborations...) et une gestion soucieuse de l'environnement naturel est possible, les travaux d'Elinor Ostrom ou de David Bollier (2014) vont dans ce sens pour des communautés très diverses. Nous suggérons, au travers cet article, que l'approche par le développement territorial viable (Gagnon, 1994) prenait bien en compte la nécessité de l'altruisme souvent mis de côté par l'approche par le développement durable, largement confondu avec celui de la temporalité du développement.

1. L'altruisme

« Pourquoi aider les pauvres ? Par devoir ? Par conviction religieuse ? Par bonté, par empathie, par générosité ? Les motivations abondent, les contre motivations également. Elles se nomment : égoïsme, individualisme, négligence, refus de l'idée d'un devoir » (Kourilsky, 2012 : 124).

1.1. Les modalités de l'altruisme

Si la bienveillance peut être définie comme une pensée envers autrui, la compassion et l'empathie sont des émotions tandis que l'altruisme est une forme de motivation qui s'exprime sous la forme d'un comportement ; la bonté étant, elle, un peu les trois à la fois (Leconte, 2012 : 14). L'altruisme possède plusieurs modalités : 1) la bonté, qui se traduit spontanément en actes dès que les circonstances le permettent, 2) la bienveillance, qui est une disposition favorable envers autrui accompagnée d'une volonté de passer à l'acte, 3) la sollicitude, i.e. le souci durable du sort de l'autre, 4) le dévouement, qui consiste à se mettre avec abnégation au service de l'autre ou d'une cause, 5) la gentillesse, qui est une douce prévenance qui se manifeste dans notre manière de nous comporter, 6) la fraternité, qui procède du sentiment d'appartenir à la grande famille humaine, 7) l'altruité [concept élaboré par Philippe Kourilsky⁴] qui est un engagement délibéré à agir pour la liberté de l'autre (Ricard, 2013 : 26). Le sentiment de solidarité avec un groupe naît, lui, lorsque l'on doit affronter ensemble des défis et des obstacles communs.

L'altruisme possède deux composantes essentielles : accorder de la valeur à l'autre et être concerné par sa situation ; sans pour autant que cela exige un sacrifice (Ricard, 2013 : 30).

L'altruisme est-il un état mental momentané ou une disposition durable ? Le socio-psychologue américain Daniel Batson préfère « parler d'altruisme que d'altruistes, puisque, à tout moment, une personne peut abriter en elle un mélange de motivations altruistes envers certaines personnes et égoïstes envers d'autres » (Ricard, 2007 : 34). En fonction de l'intention, l'altruisme peut être qualifié d'impur (on agit pour le bien d'autrui tout en retirant un bénéfice de notre action)⁵ ou de pur (dans le cas contraire). Un débat existe cependant sur l'existence de l'altruisme pur. Il s'est surtout centré sur les travaux de Daniel Batson, selon lequel il existe de

³ <http://www.philolog.fr/la-fable-des-abeilles-bernard-mandeville-1705-1714/>.

⁴ L'altruité, que Kourilsky (2012 : 124) définit comme « le devoir de la liberté », désigne une forme particulière d'altruisme qui ne repose pas sur un sentiment ou une émotion et n'est pas motivée par l'attente d'une réciprocité (or la théorie du don réciproque combinée à la théorie des jeux a fondé une bonne partie de la théorie économique).

⁵ Le fait d'éprouver de la joie pour autrui, ou d'en retirer des bienfaits pour soi-même ne rend pas un acte égoïste ; l'altruisme authentique n'exige pas que l'on souffre en aidant l'autre (Ricard, 2013 : 30).

nombreux cas où des personnes en aident d'autres sous l'effet d'une motivation réellement altruiste, et de Robert Cialdini qui considère que la détresse d'autrui produit un sentiment de mal-être chez l'observateur, qu'il va chercher à éliminer (Leconte, 2014 : 30). Pour Batson, quand des actes altruistes sont fondés sur l'empathie, il s'agit d'un pur altruisme ne reposant pas sur des mobiles égoïstes cachés (Leconte, 2014 : 31).

Enfin, l'altruisme peut se cultiver, car nous avons, par le raisonnement et l'entraînement mental, la capacité d'inclure dans la sphère de l'altruisme « ceux qui nous traitent mal » en comprenant que la compassion et la bienveillance peuvent favoriser le bonheur et remédier à certaines souffrances (Ricard, 2007 : 36).

1.2. L'altruisme en sociologie économique

Le terme altruisme vient du mot latin *alter*, l'autre. C'est Auguste Comte qui, le premier, l'emploiera dans son *Catéchisme positiviste* (1852)⁶, qu'il qualifie lui-même de véritable *Religion de l'Humanité*. L'altruisme est, selon lui, « l'élimination des désirs égoïstes et de l'égoïsme, ainsi que l'accomplissement d'une vie consacrée au bien d'autrui » (Ricard, 2013 : 25). Nous sommes ici bien loin de la déclaration de Jacques Séguéla, ami du Président Sarkozy, qui avait consterné bon nombre de Français en déclarant en février 2009 : « Si à 50 ans on n'a pas une Rolex, c'est qu'on a raté sa vie ».⁷

Attitude d'attachement, de bonté, voire de vénération envers les autres, l'altruisme est au centre de la morale positiviste. En sociologie, ce concept sera notamment exploité par Herbert Spencer et Émile Durkheim.

Herbert Spencer se rattache, par son enseignement moral, à l'école des utilitaristes. Comme eux, il place la genèse des sentiments moraux dans l'amour de soi et mesure la valeur des actions à leur utilité, i.e. leur aptitude à produire le bonheur. La vie ne vaut que par les jouissances qu'elle nous procure et l'être humain veut un bonheur personnel. L'égoïsme, amour de soi, constitue le fond de son être (Halleux, 1904 : 30-31). Si, comme Jeremy Bentham, Spencer place l'humain sous l'emprise de la peine et du plaisir, il cherche à le faire sortir de la sphère égoïste. Si Bentham veut que l'homme soit juste et bienveillant c'est simplement par intérêt : respectons le bien d'autrui pour qu'il respecte le nôtre (Halleux, 1904 : 31). Il s'agit là d'un égoïsme dissimulé. Pour Spencer, comme pour John Stuart Mill, le progrès moral consiste dans le développement de l'instinct social. Si l'amour de soi est un sentiment nécessaire et légitime, loin d'exclure les autres, il faut qu'il y conduise. Spencer, pour les besoins de sa démonstration aura recours à la biologie et à la cosmologie : le progrès moral découle de la loi générale de l'évolution (Halleux, 1904 : 33). L'amour de soi doit se subordonner à l'amour de l'humanité, le développement des instincts de sociabilité donnant la mesure du progrès social (Halleux, 1904 : 34).

Dans son *Éducation morale* publiée en 1924, Durkheim considère l'altruisme comme le fondement de l'attachement aux groupes et il en fait un des leviers de l'éducation morale de l'enfant. Selon lui, tout enfant est potentiellement altruiste et l'altruisme est une habitude

⁶ Selon Comte, le positivisme est une doctrine caractérisée par la combinaison de la réalité avec l'utilité et s'oppose à la « conservation factice de l'esprit théologique ». « Une doctrine qui développera toujours toutes les vertus humaines, personnelles, domestiques, et civiques, sera bientôt respectée de tous ses adversaires honnêtes, quelle que soit leur vaine prédilection envers une synthèse absolue et égoïste opposée à la synthèse relative et altruiste » (*Catéchisme positiviste*).

⁷ « Si à 50 ans on n'a pas une Rolex, c'est qu'on a raté sa vie », par Johana Sabroux, 20 minutes, le 17.02.2009.

acquise ; ce qui manifeste en cela l'influence du groupe sur l'individu. L'altruisme est un comportement qui s'apprend par l'habitude et l'entraide. Egoïsme et altruisme sont de même nature chez l'enfant : « Ce qui différencie l'altruisme de l'égoïsme [...], c'est la direction différente que suit cette activité dans les deux cas. Égoïste, elle ne sort pas du sujet d'où elle émane, elle est centripète ; altruiste elle se répand hors du sujet »⁸.

1.3. L'altruisme et bonheur en philosophie

Les philosophes grecs se donnaient pour tâche d'élaborer une philosophie permettant d'accéder au bonheur mais un profond désaccord existait entre l'approche hédoniste pour lesquels le plaisir est le bien suprême et l'approche eudémoniste d'Aristote, Socrate ou Platon (Leconte, 2007 : 20).

Étymologiquement eudonisme vient de *eu* = bon et *daimon* = la puissance divine qui s'incarne dans la personne au point de faire partie d'elle-même ; ce que l'on pourrait traduire aujourd'hui par caractère ou conscience morale (Leconte, 2007 : 20). Des philosophes contemporains traduisent le terme *eudaimonia* par « vie réussie » (Leconte, 2007 : 21). Pour Aristote, le plaisir est une conséquence du bien et de l'eudémonisme. L'individu eudémoniste accomplit son existence en utilisant ses capacités de raisonnement et en agissant moralement (justice, tempérance, générosité...). Le bonheur ne peut se concevoir individuellement, il n'a de sens que par le bonheur des autres (Leconte, 2007 : 21). Aristote affirme que l'amour d'amitié, qu'il nomme *philia* pour le distinguer d'*éros*, constitue, avec la contemplation divine, la plus noble activité de l'homme, celle qui permet d'être véritablement heureux (Lenoir, 2009 : 270).

Dans le *Gorgias*, lorsque Polos lui demande en quoi consiste le bonheur Socrate répond : « [...] je prétends que quiconque est honnête, homme ou femme, est heureux, et quiconque est injuste et méchant, malheureux ».⁹ « Le plus heureux est [...] celui qui n'a point de vice dans l'âme ; au second rang vient celui qu'on délivre du vice [par la sanction de la justice], et le plus malheureux est celui qui garde son injustice au lieu de s'en débarrasser, ce qui est le cas du tyran chargé de crimes qui est au-dessus de la punition ».¹⁰

L'approche hédoniste sera plus tard reprise par des économistes tels que Jeremy Bentham ou John Stuart Mill. Pour Bentham, « C'est au travers des tentatives des individus à maximiser le plaisir et leur intérêt personnel que se construit la bonne société » (Leconte, 2007 : 20).

1.4. L'altruisme et les religions¹¹

Sans que le terme soit forcément employé, des formes d'altruisme sont prônées dans la plupart des morales religieuses.

Le cœur du bouddhisme consiste à cultiver l'amour altruiste, clef du bonheur. L'amour altruiste est « le désir que tous les êtres trouvent le bonheur et les causes du bonheur ». Ce bonheur n'est pas un état passager de bien-être ou une sensation agréable mais une manière d'être qui repose sur des qualités : altruisme, liberté intérieure... (Ricard, 2013 : 37). Le bouddhisme rejoint

⁸ *L'éducation morale*, Paris, P.U.F., 1992, p. 184 (<http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.1998.araymond&part=2550>).

⁹ Platon, *Gorgias ou sur la Rhétorique*, Traduction, notice et notes d'Émile Chambry, p.67 (URL : <http://classiques.uqac.ca/classiques/platon/Gorgias/platogor.pdf>).

¹⁰ Platon, *Gorgias ou sur la Rhétorique*, Traduction, notice et notes d'Émile Chambry, p.6 (URL : <http://classiques.uqac.ca/classiques/platon/Gorgias/platogor.pdf>).

¹¹ Cette partie sur l'altruisme et les religions a bénéficié des conseils de Jean-Marc Bellefleur, pasteur à l'église baptiste la Bonne Nouvelle à Mulhouse. Toutes erreurs et omissions incombent néanmoins à l'auteur de cet article.

Aristote pour qui « aimer bien » consiste à « vouloir pour quelqu'un ce que l'on croit être bien » et « d'être capable de le lui procurer dans la mesure où l'on le peut » (*In Ricard*, 2013 : 37). Pour le bouddhisme tibétain, penser que notre bonheur dépend de la réalisation enfin accomplie de fins (je serai enfin heureux si j'arrive à m'acheter la voiture de mes rêves) est le plus grand malheur qui soit ; cette fuite en avant nous faisant oublier que le bonheur est en réalité ici et maintenant. (Ferry, 2006 : 59). Bouddhisme tibétain et stoïciens¹² se rejoignent ici dans l'idée qu'il faut « espérer un peu moins, aimer un peu plus » ((Ferry, 2006 : 58) ; ce d'autant que l'espoir nous fait vivre dans la crainte (« Il n'a pas d'espoir sans crainte ni de crainte sans espoir » disait Spinoza, « L'espérance nous enferme dans le manque, dans l'ignorance et dans l'impuissance » (Comte-Sponville, 1994 : 38)).¹³

Nietzsche ironisait : « Qu'est-ce que l'altruisme chrétien sinon l'égoïsme collectif des faibles qui devine que si tous ont soin les uns des autres, chacun se conservera plus longtemps ». ¹⁴ Amour de l'autre, empathie et compassion sont au cœur de l'éthique et des pratiques chrétiennes.¹⁵ Pour Thierry-Marie Courau (moine dominicain), chez les chrétiens, l'altruisme désigne le service à l'autre, le terme étant moins fort que celui d'amour qui est le cœur même de la foi chrétienne. L'*agapé* chrétien, qui désigne la conception christique de l'amour est un amour où domine la bienveillance et le don (Lenoir, 2009 : 271).

Si l'évangile de Jean 13.34 précise « Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres. Comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres », il s'agit de s'aimer entre disciples, entre pairs. Par contre, cette règle d'or est étendue à une relation plus générale dans le Sermon sur la montagne (« Faites pour les autres ce que vous voudriez qu'ils fassent pour vous », cf. Matthieu 7.12 ou Luc 6.31). France Quéré (1997 : 173) précise ainsi : « Il semble dire : vous vous aimez ? Aimez donc plus loin ! Liez-vous plus grandement ! [...] Chérissez ceux qui sont en dehors, les passants, les inconnus, les étrangers, les pauvres, qui vous voudrez ! ».

Selon Lenoir (2007 : 71), Jésus est en rupture avec son temps en reconnaissant l'universel dans le prochain (cf. Galates 3.28)¹⁶. Ferry souligne, lui aussi, que « le christianisme va apporter l'idée que l'humanité est foncièrement une et que les hommes sont égaux en dignité¹⁷ » (2006 : 88) ; « nous sortons de l'univers aristocratique, pour entrer dans celui de la méritocratie » (2006 : 90). En effet, pour les Grecs de l'Antiquité il n'y a pas d'égalité entre les Grecs et les Barbares, entre les hommes et les femmes ou entre les citoyens et les esclaves, « la nature étant foncièrement hiérarchique » (Ferry, 2006 : 88). Il faudra attendre le philosophe juif Philon, au premier siècle, pour que l'idée de prochain soit étendue aux étrangers du peuple juif (Lenoir, 2009 : 272). Pour autant, l'on trouve trace dans la tradition rabbinique de l'idée de « ce qui t'es odieux ne le fais pas à ton proche »¹⁸. Quant à la « forme intelligente d'égoïsme », on la trouve

¹² Marc Aurèle dans le livre II de ses *Pensées* écrit : « Tout ce que tu souhaites atteindre par un long détour, tu peux l'avoir dès maintenant [...] Il suffit de laisser là tout le passé, de confier l'avenir à la providence et de diriger l'action présente vers la piété et la justice » (*In Ferry*, 2006 : 57).

¹³ L'espérance a trois caractéristiques : c'est un désir sur ce qu'on n'a pas, c'est un désir qui ignore s'il est ou sera satisfait, et c'est un désir dont la satisfaction ne dépend pas de nous (Comte-Sponville, 1994 : 37-38).

¹⁴ « Par-delà tout ce qu'on a vu dans l'«amour», Patrick Attali (http://philosophie.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/pdf_nz_42_2013_par_dela_tout_ce_qu_on_a_vu_dans_l_amour.pdf).

¹⁵ « Osez l'altruisme ! », entretien réalisé par E. Marshall, J-P Denis et A-L Filhol, le 3/10/013, La Vie (URL : http://www.lavie.fr/religion/spiritualite/osez-l-altruisme-03-10-2013-44842_22.php).

¹⁶ « Il n'y a donc plus de différence entre les Juifs et les non Juifs, entre les esclaves et les hommes libres, entre les hommes et les femmes » (Galates 3.28).

¹⁷ La dignité des êtres humains est identique pour tous, elle repose désormais sur leur liberté et non plus sur des talents naturels (Ferry, 2006 : 90).

¹⁸ Joseph Bonsirven, 1955, « *Textes rabbiniques des deux premiers siècles chrétiens. Pour servir à l'intelligence du nouveau testament* », Pontificio Instituto Biblico, Roma, p. 153.

dans l'Ancien Testament : « Faire du bien aux autres, c'est s'en faire à soi-même, mais l'homme cruel creuse son propre malheur » (Proverbes 11.17).

1.5. De l'*homo smithianus* à l'*homo œconomicus*

« Sur quelles présuppositions anthropologiques, quelles conceptions implicites ou explicites de la nature et de l'évolution humaine reposent à leur origine les grandes théorisations économiques dont nous sommes toujours les héritiers plus ou moins consentants ? » (Marouby, 2005 : 18). La pensée économique de Smith est caractérisée par sa théorie du manque et son approche anthropologique du progrès humain¹⁹ [dans la *Richesse des nations* publiée en 1776], et la théorie de la sympathie [*Théorie des sentiments moraux* publiée en 1759], « principe inné qui porte tout être humain à s'identifier à ses semblables » (Marouby, 2005 : 22).

Cette théorie du manque²⁰ influencera largement la fiction moderne de l'*homo œconomicus*. Sa théorie de la sympathie ne connaîtra malheureusement pas le même destin. Elle suppose pourtant une conception radicalement intersubjective de la personnalité humaine où « le désir de chacun est inextricablement lié au désir de l'autre, la motivation principale de l'être humain ne résidant pas dans le besoin objectif de choses, mais dans le besoin subjectif plus fondamental de la reconnaissance et de l'approbation d'autrui » (Marouby, 2005 : 22).

Selon Smith, c'est au stade de l'économie de marché que la sympathie devient la motivation principale du désir de richesses, « une fois l'humanité délivrée de la tyrannie originelle des besoins » (Marouby, 2005 : 23). L'*homo sympatheticus* de la théorie smithienne possède donc toute « la multi-dimensionnalité de l'être socio-symbolique », il est pris dans les rapports qu'il entretient avec ses semblables et dans les multiples réseaux de solidarité et d'appartenance en dehors desquels il ne peut exister (Marouby, 2005 : 23-24).

Selon Marouby (2005 : 24), il y a donc méprise : si Smith et les physiocrates semblent prôner l'individualisme et le désir d'enrichissement personnel c'est plus parce qu'ils percevaient l'emprise des solidarités sociales et des obligations traditionnelles dont ils voulaient justement « libérer » l'initiative individuelle dans l'intérêt de l'essor économique que par égoïsme. Le paradigme dominant de la science économique, qui est aussi au cœur de l'approche libérale de l'économie, est ainsi fondé sur une notion abstraite appauvrie, celle de l'*homo œconomicus*, et sur le principe de rationalité économique qui le caractérise. « L'économie théorique a bâti un monde abstrait qu'elle pose comme un idéal, c'est-à-dire comme une vision essentielle, donc plus vraie que celle à laquelle peut aboutir l'observation d'un réel entaché d'imperfections ».²¹

L'altruisme en économie n'est pas « bon » en soi, il est neutre du point de vue de la morale (Mahieu, 1998). Il est l'internalisation positive du bien-être d'autrui dans une fonction d'utilité

¹⁹ Selon Smith, toute société humaine est passée ou passera par quatre stades successifs de développement, chacun défini par un mode spécifique de subsistance : chasse et ramassage (le mode de subsistance originellement commun à tous les peuples de l'humanité y est réduit à une condition de pénurie absolue), pastoralisme, agriculture et, enfin, le stade « commercial », qui correspondra bientôt au mode de production industriel et à l'économie capitaliste de marché (Marouby, 2005 : 19-20).

²⁰ Chaque nouveau stade de développement est un progrès, parce qu'il réduit la précarité. Le dernier stade permet, grâce à la division du travail, d'accéder, enfin, à la "*richesse des nations*". L'aiguillon du manque, en poussant à passer d'un stade au suivant, donne naissance à une production croissante (« L'économie de la nature par Christian Marouby », Daniel Cardot, *Alternatives Economiques*, n° 225 - mai 2004).

²¹ « De l'*homo oeconomicus* à l'*homo ethicus*. », *Finance & Bien Commun* 2/2005 (N° 22), p. 3-7. URL : www.cairn.info/revue-finance-et-bien-commun-2005-2-page-3.htm. DOI : 10.3917/fbc.022.0003.

de l'individu. Un agent économique égoïste intègre l'autre dans un calcul économique à la rationalité étendue. Il est finalement « une complication » du calcul égoïste sans qu'il soit possible pour un individu d'en préciser *a priori* les externalités ou les modalités (bienveillance/malveillance,...). La valeur morale (le bien ou le mal) et la valeur économique (production d'utilité) dépendent de la configuration de l'interaction sociale (Mahieu, 1998). Cet altruisme peut être qualifié de pur si le bien être d'autrui constitue un objectif central et d'impur s'il représente un moyen d'atteindre en dernier ressort un objectif égoïste.²²

La prise en compte de l'altruisme permettra un renouveau 1) de l'analyse macro-économique par le biais des anticipations rationnelles dans une approche néoclassique et par celui de l'information asymétrique dans une approche néokeynésienne et 2) de l'analyse microéconomique par la réintroduction des anticipations sociales qui remettent en cause les règles de la Pareto-optimalité.²³

1.6. Vers une remise en cause de l'*homo œconomicus*

Les êtres humains, de par leur langage, leur capacité d'empathie et leur registre émotionnel sont doués d'une profonde sociabilité. Pourtant, ces caractéristiques intrinsèques de l'être humain ne sont que peu prises en compte par les économistes (Ricard, 2013 : 664). Cette reconnaissance est primordiale car elle peut influencer notre manière de penser et d'agir. Martin Luther King disait à ce sujet : « C'est à chaque homme de décider s'il marchera dans la lumière de l'altruisme créatif ou dans les ténèbres de l'égoïsme destructeur » (*in* Ricard, 2013 : 187).

« L'homme est certainement *sociabilis* avant d'être *economicus* » comme l'écrit Hervé Le Crosnier dans sa préface du livre de David Bollier, *La renaissance des communs* (2014 : 10), car, « contrairement aux mythes néoclassiques, les gens se parlent, s'organisent, font émerger des règles et se donnent les moyens de les faire respecter ». Dans *La Grande Transformation*, Polanyi observe que durant des millénaires les gens ont été liés entre eux par la communauté [tribus, villages...], la religion, les liens de parenté et d'autres types de liens sociaux ou moraux et que tous les systèmes économiques étaient fondés sur des systèmes de réciprocité, de redistribution ou d'économie domestique (*In* Bollier, 2014 : 55). Mais, à mesure que les enclosures se propageaient, de la période médiévale au 19^{ème} siècle, la production et le profit devinrent les principes fondamentaux d'organisation de nos sociétés (Bollier, 2014 : 52). Au lieu d'être destinée principalement à un usage domestique dans un cadre social stable, la production se trouva alors réorientée en vue du gain privé et de l'accumulation ; sapant les traditions et les identités. Les enclosures ont finalement converti un système de gestion collective et de mutualité sociale en ordre de marché qui privilégie « la propriété privée, les prix, les rapports mercantiles et le consumérisme » ; transformant les personnes appartenant à une communauté en individus consommateurs (Bollier, 2014 : 52).

La vision qui ressort des recherches actuelles sur la bonté humaine est plus proche de celle de la vision africaine de l'*ubuntu* que celle de l'*homo œconomicus* désincarné. *Ubuntu* signifie bonté naturelle, sentiment de la communauté d'une humanité, générosité, bonté, grandeur d'âme (Leconte, 2013 : 13). Nelson Mandela définissait ainsi le terme : « Le sentiment profond que nous sommes humains qu'à travers l'humanité des autres ; que s'il est donné d'accomplir quelque chose en ce monde, le mérite en reviendra à parts égales au travail et à l'efficacité

²² Analyse bibliographique du livre de François-Régis Mahieu et Hilel Rapoport (Ed.), *Altruisme, Analyses économiques*, Paris, Economica, 1988, in *Revue Tiers Monde*, t. XL, n° 158, avril juin 1999.

²³ Analyse bibliographique du livre de François-Régis Mahieu et Hilel Rapoport (Ed.), *Altruisme, Analyses économiques*, Paris, Economica, 1988, in *Revue Tiers Monde*, t. XL, n° 158, avril juin 1999.

d'autrui » (Leconte, 2013 : 13). Cette vision a été au cœur de la démarche de réconciliation initiée par Nelson Mandela en Afrique du Sud (Leconte, 2014 : 33).

Finalement, pour reprendre les termes d'Hervé Delfalvard, « à partir du milieu du XX^{ème} siècle, le néolibéralisme repeint l'individu en le modelant avec la science. Ayant perdu toute attache à Dieu, l'individu est doté d'anticipations rationnelles ; c'est lui maintenant qui devine l'avenir. Le néolibéralisme va aller jusqu'à inventer l'agent représentatif qui se substitue à la société tout entière. L'éthique, qui peut être religieuse mais aussi laïque, est hors sujet pour le néolibéralisme et son monde « du chacun étranger à tous »²⁴. Une véritable « théologie du « marché libre » incapable de tenir ses promesses » (Bollier, 2014 : 19) aurait-elle balayé toutes les autres ?

2. Et si l'altruisme venait au secours de l'économie ?

Notre époque ne semble pas arriver à concilier les impératifs de l'économie [telle que la pensée libérale et les marchés financiers l'ont construite], de la recherche du bonheur et du respect de l'environnement. Ces impératifs correspondent, selon Ricard (2014 : 16), à trois échelles de temps bien distinctes, le court terme de l'économie, le moyen terme de la qualité de vie, et le long terme de l'environnement auxquelles se superposent trois types d'intérêt : les nôtres, ceux de nos proches et ceux de tous les êtres humains. L'économie sociale et solidaire permet-elle de réconcilier ces trois termes et ces trois types d'intérêt ?

2.1. Altruisme et économie

Kourilsky soutient que la notion d'altruisme fournit une double clef, philosophique et pratique, pour lutter contre la pauvreté.

À l'instar de George Simmel²⁵, Kourilsky (2012 : 124) définit le pauvre « comme celui qui a besoin d'être assisté ». Le pauvre étant défini par son besoin d'assistance, la question du lien entre lui et moi s'impose et celle de la liberté de chacune des parties aussi. Si, par contre, on définit la pauvreté comme la non-atteinte d'un salaire équivalent à un minimum vital, on peut, selon lui, considérer le pauvre comme responsable de sa situation.

Selon Kourilsky (2012), la liberté des uns est aussi bien construite que limitée par celle des autres (même si j'ai la liberté de pouvoir acheter du pain car j'en ai les moyens, encore faut-il trouver un boulanger). Poursuivant sa démarche, il postule qu'à notre droit à la liberté correspond un devoir d'altruisme, « engagement délibéré à agir pour la liberté de l'autre », qu'il soit étranger ou pas. Si la générosité est guidée par le cœur et la raison, l'altruisme est uniquement guidé par la raison, c'est un devoir dans un cadre moral défini. Altruisme et générosité peuvent être vues comme complémentaires pour résoudre le problème de la pauvreté mais les faits montrent que la générosité est insuffisante à elle seule. La faille du libéralisme provient, selon lui, du fait que l'idée même de liberté est entendue comme un droit fondamental sans qu'un devoir individuel lui soit clairement associé (Kourilsky, 2012 : 126). « Les individus qui pratiquent l'altruisme sont amenés, en moyenne, à formuler des jugements plus équitables, dont la sommation produira forcément, si les dispositifs démocratiques fonctionnent correctement, plus de justice sociale » (Kourilsky, 2012 : 126).

Finalement, pour Kourilsky, à la différence de l'altruisme qui est relatif et variable, l'altruisme pourrait être érigé en principe social et contribuer à la création d'un monde plus juste.

²⁴ « Hervé Delfalvard : « L'économie sociale et solidaire est l'alternative au néolibéralisme », entretien réalisé par Par Vittorio De Filippis, 2 novembre 2015, *Libération*.

²⁵ Georges Simmel définit le pauvre de façon relative. On est pauvre par rapport à un groupe.

Pour Jacques Attali et André Comte-Sponville, la recherche de l'altruisme intéressé, rationnel et équitable, est un objectif plus réaliste que l'avènement dans nos sociétés d'un altruisme désintéressé (Ricard, 2013 : 112).

Une société harmonieuse serait celle où l'on trouve un juste équilibre entre les intérêts individuels et ceux de la communauté, ceci favorisant une bienveillance réciproque. Il s'agit en réalité de faire comprendre à tous qu'il est de leur intérêt de prendre en compte les intérêts de l'autre, i.e. de devenir solidaire ou altruiste intéressé (Ricard, 2013 : 112-113). Pour Jacques Attali, l'interdépendance des comportements humains est le principe fondateur de l'altruisme intéressé, qui est lui-même le point de passage entre la liberté et la fraternité (Ricard, 2013 : 112). Pour Serge Kolm, ce point de passage est la réciprocité généralisée.

2.2. Économie sociale et solidaire et recomposition du lien social dans les territoires

Qu'entend-on par le terme économie sociale et solidaire (ESS) ? L'ESS n'est ni une économie caritative qui présente le risque de substituer la sollicitude et la bienveillance au droit, ni une économie d'insertion pensée uniquement comme un secteur de transition, un sas vers l'économie de marché (Eme et Laville, 2004, 21). Nous pensons, à l'instar d'Hervé Defalvard qu'elle n'est pas non plus qu'un autre mode d'entreprendre mais qu'elle peut aussi être considérée comme « un mode de développement économique reposant sur les valeurs de solidarité et de durabilité, voire de sobriété ; encourageant la création des pôles territoriaux de coopération économique²⁶ [...] ». ²⁷ Nous pensons également que cette économie sociale et solidaire peut utiliser, voire réactiver l'idée-même de territoire (la multiplication des marques territoriales sous-tendues par des valeurs fortes va dans ce sens : Marque Alsace²⁸...).

Au-delà de sa dimension matérielle et visible, le territoire est le résultat d'une construction sociale, interactive et complexe. Il est le fruit d'une histoire, d'un imaginaire, de traditions ancrées culturellement, mais également de contraintes exogènes ou endogènes. Il cristallise des configurations spatiales, plus ou moins emboîtées, donnant lieu à des modes de gouvernance singuliers et multiples. Le territoire fait système et génère une identité territoriale : il ne correspond pas forcément à des frontières administratives, mais correspond à un espace vécu (Bassand, 1982). Le territoire est fabriqué au sens où il est le fruit d'interactions multiples et complexes, de pratiques socioculturelles concrètes et symboliques qui sont spatialement organisées et dynamiques. Les enjeux et les luttes, menés par des acteurs aux pouvoirs asymétriques, y engendrent une différenciation sociale (Di Méo et Buléon, 2005). C'est ce que recouvre l'expression de construit social pour désigner l'appréhension du territoire. S'identifier à un territoire ou aux valeurs portées par un territoire peut être porteur d'un sens (Perret, 2015-a, Perret et Gagnon, 2016-b).

Les échanges entre les personnes sont régis par trois modes distincts : le marché, la redistribution et la réciprocité qui agit pour entretenir la relation (Lavoué, Jézequel et Janvier, 2010, 34). L'ESS propose en réalité une recomposition de ces liens qui ont évolué au fil des siècles et sont spécifiques à une culture et à un territoire donné, inventant de nouvelles formes

²⁶ Un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) est « un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable » (Le LABO de l'ESS, 2010). Cette définition est volontairement large car chaque territoire va organiser ou mettre en relation des acteurs divers en fonction de sa réalité économique et sociale.

²⁷ « Hervé Defalvard : « L'économie sociale et solidaire est l'alternative au néolibéralisme » », entretien réalisé par Par Vittorio De Filippis, 2 novembre 2015, *Libération*.

²⁸ <http://www.marque-alsace.fr/les-valeurs-de-la-marque-alsace>.

d'organisation. Les types de liens et la nature des solidarités mises en œuvre doivent donc être examinés (solidarité formelle ou informelle, institutionnelle...). Si la charité implique une dissymétrie des rapports entre le donateur et le donataire, la solidarité peut être définie comme un lien social qui unit des citoyens libres et égaux. L'émergence de la solidarité n'implique cependant pas la disparition de la charité. La solidarité peut être soit horizontale, soit verticale. La solidarité horizontale consiste en une auto-organisation des individus pour résoudre des problèmes communs tandis que la solidarité verticale est constituée par l'action correctrice de l'État qui permet de réduire les inégalités. Dans le cas où la solidarité verticale est insuffisante ou inefficace, la solidarité horizontale devient primordiale.

Les grands principes sur lesquels fonctionnent les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont la « lucrativité » limitée, une gouvernance démocratique (un homme = une voix), une finalité d'intérêt général ou collectif, un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne.²⁹ Ces entreprises, dont une partie des ressources peut provenir de l'épargne solidaire ou du financement participatif (*crowdfunding*) - qui connaît un succès grandissant auprès des jeunes créateurs d'entreprise -, produisent des biens ou des services qui ont une forte utilité sociale et/ou environnementale et elles participent à la résolution de problématiques d'intérêt général (développement de l'agriculture biologique, résorption de l'habitat précaire...).

2.3. Capacité à coopérer et innovation sociale

Bien loin de la « tragédie des biens communs »³⁰ décrite par Garrett Hardin en 1968, l'auto-organisation pour la gestion des « biens » communs par des communautés diverses montre ainsi que pour assurer « la permanence des biens communs qui sont le support de leur vie, [ces communautés] ont bien plus d'imagination et de créativité que les économistes et les théoriciens ne veulent bien l'entendre ».³¹

Ostrom définit 8 principes de conception communs aux institutions durables de ressources communes (2005 : 258 et suivantes ; 2010 : 114) : des limites de la communauté clairement définies, la concordance entre les règles d'appropriation et de fourniture et les conditions locales, des dispositifs de choix collectifs (règles de fonctionnement...), la surveillance de la bonne application des règles, des sanctions graduelles, des mécanismes de résolution des conflits, une reconnaissance minimale des droits d'organisation et entreprises imbriquées (prendre en compte les différents niveaux d'actions et d'interactions résultant de ces principes). Les communs ne sont donc pas des « biens » au sens strict, mais surtout des systèmes de règles pour les actions collectives propres à une communauté.³² Les systèmes traditionnels de gouvernance des villages de montagne toujours actifs en Kabylie peuvent ainsi être analysés au travers de ce prisme (Perret et Paraque, 2015).

²⁹ <http://www.finansol.org>

³⁰ Hardin estime que chacun étant guidé par son avidité va essayer de bénéficier au mieux des communs, sans prendre en charge leur renouvellement. Il en conclut que la gestion optimale des biens communs passe soit par la privatisation du bien considéré, soit par la nationalisation, et qu'il vaut mieux créer des inégalités que de conduire à la ruine de tous (« Elinor Ostrom ou la réinvention des biens communs », Hervé le Crosnier, 15/06/2012, Blogs du *Monde Diplomatique*).

³¹ Cf. Ibid.

³² On peut distinguer des « communs de subsistance » et des « communs universels » (Bollier, 2014). L'analyse des « communs de subsistance » montre que la logique du « faire ensemble », la question de l'équité du partage et la volonté de s'en sortir collectivement sont les ressorts des populations les plus démunies ou confrontées à des situations de crise.

David Bollier (2014) nous invite à revenir sur cette notion de « communs », un ensemble de pratiques sociales collectives que la modernité industrielle a fait progressivement disparaître. Un commun c'est : « une ressource + une communauté + un ensemble de règles sociales » (Bollier, 2014 : 27 et 54). Selon lui, aujourd'hui, les communs doivent être appréhendés comme un système de coopération et de gouvernance permettant de préserver et de créer des formes de richesse partagée³³ ; les communs participant à la fois à la production et à la gouvernance. Les communs « intègrent [donc] la production économique, la coopération sociale, la participation personnelle et l'idéalisme éthique pour constituer un paradigme pratique d'autonomie et d'avantage collectif » (Bollier, 2014 : 15-16). Cette approche implique alors aussi une culture d'innovation sociale.³⁴

La multiplication des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) et leurs innovations sociales sont, aujourd'hui, une véritable ressource pour les territoires fragilisés par les crises économiques. Ces PTCE répondent à une logique collaborative et de mutualisation et leur degré d'interaction³⁵ avec le milieu est fort (Perret et Gagnon, 2015- a et 2016-a). Le PTCE Archer de Romans-sur-Isère a ainsi bien su réconcilier l'économique et le social en créant en son sein la SAS Archer (en 2007), véritable « entreprise de territoire », qui investit, notamment, dans des projets de relocalisation d'entreprise ou la relance d'activités artisanales traditionnelles sur le territoire (fabrication de chaussures Made in Romans...). Cette SAS pense le développement économique à la fois pour elle-même et pour le territoire sur lequel elle est implantée dans une logique entrepreneuriale. Les entreprises de l'ESS n'ont donc pas une vision de court terme et l'on y développe même une « dimension entrepreneuriale » au sens vrai du terme comme le précise également Jacques de Heere, PDG d'Acome (la plus grosse coopérative de France).³⁶

Finalement, les acteurs de l'ESS recherchent une articulation socio-économique spécifique. L'ESS a également une dimension politique car les acteurs refusent de subir la crise et l'insatisfaction de leurs besoins. C'est enfin un nouveau modèle d'action collective. Pour autant, il ne s'agit pas de remplacer la solidarité institutionnelle mais d'imaginer des solidarités de proximité complémentaires, souvent à l'échelle locale, qui permettent de compenser la faiblesse ou la baisse des financements publics et d'améliorer la cohésion sociale, confortant le « mieux vivre ensemble ».

2.4. Altruisme et développement territorial viable

La notion de développement territorial viable, développée depuis une vingtaine d'années va également dans ce sens. Le développement territorial viable (DTV) fait appel à la confluence de quatre approches théoriques et empiriques : 1) l'approche planificatrice qui s'inscrit dans les champs disciplinaires de l'aménagement et du développement territorial, 2) l'approche de l'économie sociale et solidaire, 3) l'approche écologique et avec elle l'implantation d'un mode de production et de consommation alternatif et 4) l'approche humaniste, plus globale, qui fait appel aux notions de valeurs, d'équité, de justice sociale et de l'épanouissement humain et de ses *capabilités* au sens de Sen.

³³ L'exemple de Linux montre que la création de richesse peut se faire grâce à des collaborations hors marché.

³⁴ Une innovation est dite sociale lorsque la mise en œuvre de nouvelles idées (produits, services et modèles) répond à des besoins sociaux et crée de nouvelles relations ou collaborations sociales (Guide de l'innovation sociale (2013) de la Commission européenne).

³⁵ L'interaction du milieu est la capacité des acteurs à développer des relations qui engendrent des externalités et assurent la créativité et l'indépendance de l'entité spatiale considérée (Darchen et Tremblay, 2008).

³⁶ Voyage dans la France anti-système, Éric Conan, *Marianne*, du 5 au 11 septembre 2014, p.52-60.

Le DTV met l'accent sur les relations entre les composantes sociale, économique et environnementale et leur viabilité, selon des valeurs et objectifs de développement humain (Gagnon, 1994 : 64-70). Au fil du temps et du développement de ce champ de recherche, cette définition a été enrichie par le concept de capital social, ancré dans des pratiques d'acteurs sur un territoire donné, et aujourd'hui largement reconnu par la communauté scientifique (Bourdieu, 1980, Putnam, 1995...). Le concept de capital environnemental réfère au patrimoine naturel et construit des collectivités territoriales, mais aussi aux échelles nationale (politiques de protection par exemple) et planétaire (patrimoine UNESCO). Toutefois, plusieurs acteurs sont réfractaires à l'usage de ce concept, y voyant une marchandisation et une exploitation des ressources qui ne s'inscrirait pas dans une viabilité à long terme.

Le concept de viabilité permet d'élargir et de mieux préciser le concept popularisé de la durabilité, qui est largement confondu avec celui de la temporalité du développement, i.e. une activité qui peut durer dans le temps, sans aucune référence à la qualité et objectifs poursuivis par une telle durabilité : sont-ce les ressources naturelles qui doivent durer pour une exploitation pérenne, source de profits, dans une sorte de *business as usual* ? La pertinence du concept de viabilité c'est qu'il associe différentes formes de capital (cf. Perret et Gagnon, 2016-a), concerne les territoires et les établissements humains, et qu'il s'appuie sur les capacités de seuil des écosystèmes et leurs usages modérés, l'atteinte de cibles d'équité générationnelle et intergénérationnelle et d'éthique, la promotion de valeurs de paix et d'humanisme, l'identité territoriale et des institutions mobilisatrices, dont l'État, et reconnaissantes des forces de la société civile (Gagnon, 2008). Cela dit, les territoires viables ou durables n'existent pas ! Ils sont plutôt en devenir, sur la base des démarches territoriales de développement durable, initiatives répandues sur tous les continents et répondant à différentes appellations, allant de la ville verte, à l'agenda 21 en passant par ville en transition (Gagnon, 2012).

Si la situation de crise profonde de nos sociétés postmodernes ne peut se réduire à un seul facteur explicatif, force est de constater que la planification d'un développement exclusivement « par le haut » demeure un échec. Pensons seulement à l'accentuation des inégalités sociales, à la persistance de l'insatisfaction de besoins fondamentaux, tels que celui de l'accès à l'eau potable, ou l'abandon de projets de développement, *a fortiori* sur des territoires valorisés ou ancestraux. En effet, la négation des besoins et de l'identité des communautés qui vivent sur un territoire donné peut entraîner des situations de tensions, voire de conflits (Perret, 2014, Perret et Gagnon, 2016-a). De même, le développement de type exclusivement endogène, voire autarcique, non appuyé par des politiques et des programmes étatiques n'est pas viable dans une économie mondialisée où les grandes villes servent de pôle d'échanges tant économiques que culturels. De même, un développement territorial ne peut être viable s'il ne prend pas en compte les multiples identités et tensions qui le traversent.

Conclusion

Réconcilier l'économie et le social apparaît comme le nouvel enjeu de notre époque caractérisée par l'accroissement des inégalités (entre les classes sociales et entre les pays), le « détricotage » des liens sociaux dans les pays occidentaux (éloignement géographique des parents de leurs enfants, familles monoparentales,...), la perte de sens et la montée de l'égoïsme et des contre-valeurs (associer la réussite d'une vie à la possession d'une Rolex...). Pourtant, le souci de l'autre et le souci de soi sont compatibles, et, plus encore, se renforcent réciproquement.

Il semble urgent de prendre en compte le moyen et le long terme dans l'économie, contrairement à la logique inhérente au capitalisme financier actuel, « modèle construit sur l'incitation financière »³⁷, toujours à l'affut du meilleur rendement sans considération de l'impact d'une prise de décision sur autrui ou le futur de la planète. Seule la solidarité (entre les générations, entre les différentes classes sociales...) et l'altruisme nous permettront d'affronter ensemble les défis d'aujourd'hui (pauvreté, dégradation de l'environnement naturel,...) et les obstacles communs. Les économistes et les politiques doivent alors reconnaître que les gens ne sont pas de simples consommateurs mais qu'ils sont aussi enracinés et capables de gérer intelligemment des ressources.

L'économie sociale et solidaire, l'accroissement spectaculaire de la finance participative qui permet à de jeunes entrepreneurs de se lancer ou la multiplication des communs montrent le désir et la nécessité d'aller vers une économie de proximité plus juste pour les citoyens, d'aller vers une économie pour tous. L'innovation peut être sociale et, même, pourrait être le moteur du développement des territoires de demain ; les succès enregistrés par certains pôles territoriaux de coopération économiques nous laissant présager d'un futur possible qui réconcilie qualités des liens sociaux et performances économiques.

Le développement territorial viable, qui est à l'intersection de 4 approches, (1) l'approche planificatrice qui s'inscrit dans les champs disciplinaires de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement régional, 2) l'approche économique qui intègre le coût de la pollution ou de la dépollution au calcul économique, 3) l'approche écologique qui traite dans la plupart des cas l'environnement sous l'angle de la biophysique des territoires (écologie, évolution des espèces...) et l'approche humaniste qui est plus globale, faisant appel aux notions de valeurs, d'équité, de justice sociale ou de rapports humains paraît pertinente. Les rapports pris en compte pouvant être les rapports Nord/Sud, les rapports entre deux communautés ou les rapports d'une communauté à un ensemble plus vaste (région, pays).

Le développement viable est un développement qui permet une transformation qui va dans le sens du « vivant » (respect de l'être humain et de son identité et respect de l'environnement naturel ou organisationnel). La viabilité d'un système économique suppose la pérennité d'un système dynamique par la prise en compte de critères d'équité (une répartition des revenus qui permet le maintien de la paix sociale par exemple) ou d'éthique (des règles de comportement vertueuses entre les acteurs et entre les acteurs et leur environnement naturel par exemple). Leur non-respect peut entraîner des tensions entre les acteurs du système, voire des conflits ouverts. Chacun doit alors prendre conscience que des comportements égoïstes représentent un danger d'explosion sociale néfaste à tout à chacun. Bien évidemment, la confiance entre les acteurs et entre les acteurs et les institutions doit être forte pour qu'une dynamique territoriale soit viable et c'est l'un des autres enjeux de nos sociétés traversées par de profondes crises de confiance.

Enfin, le changement de paradigme nécessaire face aux évolutions des formes d'organisations sociales, de l'émergence ou de la renaissance d'une économie fondamentalement humaniste a des implications politiques. Si, comme l'écrit justement David Bollier (2014 : 16) « dans la pratique, promouvoir les communs [ou d'autres formes d'organisations plus responsables], c'est se heurter très rapidement au duopole du marché et de l'État », l'urgence nécessite un retour à plus de pragmatisme et de sortir des querelles idéologiques ou politiciennes.

³⁷ « Manifeste pour l'économie positive », Jacques Attali, le 11.02.2013, *Le Monde Économie*.

Bibliographie

- BASSAND M., 1982, *Maldéveloppement régional et identité : pour un développement endogène*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- BERTHELEMY Jean-Claude, « La lutte contre la pauvreté entre altruisme et marché : un point de vue d'économiste », *Field Actions Science Reports* [Online], Special Issue 4 | 2012, Online since 31 January 2012, connection on 08 February 2016. URL : <http://factsreports.revues.org/1202>.
- BOLLIER D., 2014, « *La Renaissance des communs. Pour une société de coopération et de partage* », Traduit de l'américain par Olivier Petitjean, Editions Charles Léopold Mayer, 90 p.
- BOURDIEU Pierre (1980). Le capital social. Notes provisoires, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, janvier, p. 2-3.
- COMTE-SPONVILLE A., 1994, « Du désespoir à l'amour », *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*. N°41, 1994. pp. 35-40.
- DARCHEN S, TREMBLAY D-G, 2008, « Les milieux innovateurs et la classe créative : revue des écrits et analyse de leur application en milieu urbain », Note de Recherche de la Chaire de Recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir.
- DI MEO Guy et Pascal BULEON (dir.), 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris : Armand Colin, 304 p.
- EME B., LAVILLE J-L., 2004, L'économie solidaire ou l'économie comme écologie sociale, Presses de Sciences Po | *Écologie & politique*, 2004/1 - N°28, 13-25.
- LAVOUE J., JÉZÉQUIEL M., JANVIER R., 2010, La ressource des organisations de l'économie sociale et solidaire face à la crise du lien social, *Crise du collectif et intervention*, Erès, n°94/2010-2.
- GAGNON Christiane (1994). "Développement local viable : approches, stratégies et défis pour les communautés", *Coopératives et développement*, vol. 26, n°2, 1994-1995, p. 61-82.
- GAGNON Christiane. (sous la dir.), 2012, *Territoires durables en devenir*, Québec, Presses de l'Université du Québec/Numérique, 255 p.
- GAGNON Christiane, Jean-Guillaume SIMARD, Luc-Normand TELLIER et Serge GAGNON (2008). Développement territorial viable, capital social et capital environnemental : quels liens ?, *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol 8, Numéro 2, octobre, 12 p.
- HALLEUX J., 1904, « La philosophie d'Herbert Spencer », *Revue néo-scholastique*, Année 1904 Volume 11, Numéro 41, p. 18-34.
- KOURILSKY P., 2009, *Le Temps de l'altruisme*. Odile Jacob, Paris.
- KOURILSKY P., 2012, « L'altruisme : clé de la lutte contre la pauvreté », *Field Actions Science Reports* [Online], Special Issue 4 | 2012, Online since 31 January 2012, connection on 16 February 2016. URL : <http://factsreports.revues.org/1257>.
- LECLERCQ J., 1925, « Le devoir d'altruisme », *Revue néo-scholastique de philosophie*, Année 1925 Volume 27 Numéro 5 pp. 29-60.
- LECONTE J., 2007, *Donner un sens à sa vie*, Odile Jacob.
- LECONTE J., 2012, *La Bonté humaine. Altruisme, empathie, générosité*, Odile Jacob.
- LECONTE J., 2014, « L'altruisme est-il de l'égoïsme caché ? », *L'Essentiel* n° 18 / mai - juillet 2014, 29-34.
- LENOIR F., 2007, *Le Christ philosophe*, POINTS, Essais, Plon, 299 p.
- LENOIR F., 2009, *Socrate, Jésus, Bouddha. Trois maîtres de vie*, Le livre de Poche, Fayard, 297 p.
- FERRY L., 2006, *Apprendre à vivre*, Editions Plon, 312 p.
- MAHIEU F-R., 1998, « Altruisme et ingérence : Modalités de l'altruisme dans l'analyse économique ». URL : <http://ethique.perso.sfr.fr/Mahieu1.htm>.

- MAROUBY C., 2005, « Pour une économie de la sympathie. Propos sur la double anthropologie d'Adam Smith », *Finance & Bien Commun*, 2005/2 (N° 22).
- OSTROM E., 2005, *Understanding institutional diversity*, Princeton University Press, Princeton.
- OSTROM E., 2010, *Gouvernance des biens communs*, De Boeck, Bruxelles.
- PERRET C., 2014, “Social capital and viable territorial development in Kabyle community. The central role of regional identity“, Notes de Recherches n°14-42, IREGÉ, Université de Savoie (http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2528521).
- PERRET C., 2015-a, « Vers une approche collaborative du développement des territoires. Le cas de la Haute-Alsace », Notes de Recherches n°15-33, IREGÉ, Université de Savoie Mont-Blanc.
- PERRET C., 2015- b, « Du district industriel au pôle territorial de coopération économique. La chaussure de Romans-sur-Isère vers un renouveau productif ? », Notes de Recherches n°15-34, IREGÉ, Université de Savoie Mont-Blanc.
- PERRET C., GAGNON C., 2015-a, « La créativité : une ressource pour les territoires fragilisés. Le cas du Pôle Territorial de Coopération Economique de Romans-sur-Isère », Notes de Recherches n°15-39, IREGÉ, Université de Savoie Mont-Blanc.
- PERRET C., GAGNON C. 2016-a, « La réappropriation citoyenne du développement territorial. Le cas de l'industrie de la chaussure à Romans-sur-Isère », Notes de Recherches n°16-01, IREGÉ, Université de Savoie Mont-Blanc.
- PERRET C., GAGNON C., 2016-b, « Identité(s), gouvernance villageoise et développement territorial viable en Kabylie », colloque du CIST - En quête de territoire(s) ?, Grenoble, 17&18 mars 2016.
- PERRET C, PARANQUE B, 2015, « L'organisation sociopolitique des villages kabyles : une gestion spécifique des ressources naturelles », *ROR – Revue de l'Organisation Responsable*, N° 2 • VOL. 7, 69-82.
- PUTNAM Robert (1995). "Bowling alone: America's declining social capital", *Journal of Democracy*, 6(1), p. 65-78.
- QUÉRÉ F., 1997, *Marie*, éd. Desclée de Brouwer, 1997.
- RICARD M., 2013, *Plaidoyer pour l'altruisme. La force de la bienveillance*, Pocket, 1021 p.
- STEINER P., 2009. Altruisme, égoïsme et individualisme dans l'École durkheimienne. *European Journal of Sociology*, 50, 35-59. doi:10.1017/S0003975609000411.